

Intégration au marché du travail?

Jeunes titulaires d'attestation une année après la fin de leur formation du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration

Résultats de l'étude longitudinale AFP (2005-2009)



Marlise Kammermann
Jacques Amos
Claudia Hofmann
Achim Hättich

Avril 2009

Une recherche de l'Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik en collaboration avec le Service de la recherche en éducation (SRED), Genève

Appui financier :

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Direction de projet et contact :

Marlise Kammermann (HfH)
marlise.kammermann@hfh.ch

Collaboration scientifique :

Claudia Hofmann (HfH) et Jacques Amos (SRED)

Un remerciement particulier pour l'aide fournie dans le cadre de cette publication à Michael Bärtschi et Achim Hättich

Photos de la page de couverture :

Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung (EHB), Zollikofen

Commande :

Michael Bärtschi
Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik
Schaffhauserstrasse 239
Postfach 5850
8050 Zurich
Tél : 044 317 11 46
Mail : michael.baertschi@hfh.ch
Net : www.hfh.ch > Forschung > Projekt B.5

Suggestion de citation: Kammermann, M.; Amos, J.; Hofmann, C. & Hättich, A. (2009). Intégration au marché du travail? Jeunes titulaires d'attestation une année après la fin de leur formation du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration. Zurich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik

Table des matières

1	L'essentiel en bref	4
2	Description du projet	5
2.1	Introduction	5
2.2	Objectifs	5
2.3	Démarche	5
2.4	Rapports des résultats à la politique de formation	6
2.5	Démarche méthodologique de la deuxième enquête	10
3	Où en sont les titulaires d'une AFP une année après la fin de leur formation ?	12
3.1	Intégration au marché du travail	12
3.2	Perméabilité vers des formations subséquentes	15
3.3	Rétrospective de la première année suivant la formation	15
3.4	Evaluation de la situation d'emploi ou de formation actuelle	16
3.5	Soutien social	17
3.6	Bien-être psychique et valeurs	18
3.7	Perspectives d'avenir	18
4	Déterminants de l'insertion des titulaires d'AFP sur le marché du travail	19
4.1	Déterminants d'un emploi ou d'une nouvelle formation	19
5	Considérations finales et perspectives	20
5.1	Interprétation synthétique des résultats	20
5.2	Perspectives	21
6	Bibliographie	22
7	Table des figures et tableaux	24

1 L'essentiel en bref

Une recherche longitudinale de la Hochschule für Heilpädagogik de Zurich et du Service de la recherche en éducation de Genève a suivi entre 2005 et 2009 les carrières professionnelles d'apprenantes et apprenants d'une formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation (AFP), nouvelle filière ancrée dans la loi fédérale sur la formation professionnelle de 2002.

Le présent rapport est consacré à l'insertion sur le marché du travail des premiers titulaires de cette nouvelle formation professionnelle, dans le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration, et analyse ce que font ces jeunes qualifiés une année après la fin de leur formation. Nous nous intéressons à leur situation professionnelle à ce moment de leur parcours, en particulier à leurs conditions d'emploi et de formation.

Les résultats de cette recherche mettent en évidence que la formation professionnelle initiale de deux ans permet, dans le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration, une plus grande perméabilité vers des formations ultérieures, en particulier vers des formations professionnelles initiales de trois ans débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC).

Sur la base des données disponibles, il n'est en revanche pas possible de conclure à une meilleure employabilité : env. 88% des titulaires d'attestation de formation professionnelle interrogés occupent un emploi ou suivent une nouvelle formation une année après l'obtention de leur titre. Ils gagnent en moyenne davantage et montrent une plus grande mobilité, sous la forme de changement d'entreprise, que les titulaires d'une attestation de formation élémentaire des mêmes champs professionnels. Les 12% restant se trouvent (encore) sans emploi une année après la fin de leur formation, pourcentage n'indiquant aucune amélioration statistiquement significative de la situation par rapport à la formation élémentaire.

Les résultats portant sur les transitions successives (au début de la formation, en cours de formation et lors de l'entrée directe sur le marché du travail à la fin de la formation) ont été déjà publiés et montrent que tous les groupes directement concernés évaluent positivement la formation professionnelle initiale de deux ans : apprenant-e-s, responsables de formation à l'école professionnelle et en entreprise, employeurs. La première transition, celle de l'entrée en formation, est toutefois considérée de façon plus critique, car on y retrouve les problématiques des jeunes issus de l'immigration et de celles et ceux se situant dans la zone inférieure des performances scolaires. Il faut de plus accorder une attention particulière au soutien des jeunes menacés dans la réussite de leur formation ; idéalement, ce soutien devrait s'étendre aux deux transitions, dans la formation et vers l'emploi. Il requiert une bonne coordination et une bonne coopération des différentes mesures d'accompagnement, telles que le case management et l'encadrement individuel.

2 Description du projet

2.1 Introduction

La formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation (AFP) est une formation standardisée, introduite par la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle de 2002 (Confédération suisse, 2002). Elle est destinée aux jeunes les plus faibles au plan scolaire et est prioritairement centrée sur des activités pratiques. La standardisation de la formation vise à attester que les jeunes titulaires d'une AFP disposent des pré-requis exigés sur le marché du travail pour l'exercice de l'activité professionnelle apprise. S'y ajoute la double perspective d'assurer aussi bien l'intégration sur le marché du travail que l'accès à une formation subséquente – par exemple le raccordement à une formation délivrant un certificat fédéral de capacité (CFC). La formation élémentaire, en vigueur avant l'entrée en force de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, en 2004, constituait une formation professionnelle pour des jeunes aux dons plutôt pratiques et au potentiel de performance limité, avec un contenu adapté à leurs capacités personnelles et ne débouchant pas, contrairement à la nouvelle formation professionnelle initiale de deux ans, sur un titre standardisé reconnu au plan fédéral.

C'est en été 2007 que les premiers titulaires d'une attestation de formation professionnelle (AFP) ont reçu ce titre au terme d'une formation professionnelle initiale de deux ans dans les domaines de la vente (assistant-e du commerce de détail) et de l'hôtellerie-restauration (employé-e en cuisine, employé-e en restauration et employé-e en hôtellerie).

2.2 Objectifs

Les objectifs du projet de recherche, soutenu financièrement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, étaient de suivre les parcours professionnels des jeunes titulaires d'une attestation de formation professionnelle et de les comparer à ceux des jeunes adultes ayant achevé une formation élémentaire dans les mêmes champs professionnels. L'étude se centre d'une part sur les parcours de formation et d'emploi de ces jeunes et d'autre part sur les expériences faites avec les premières filières de formation professionnelle initiale de deux ans.

2.3 Démarche

La recherche se centre sur les perspectives de la dernière cohorte de titulaires d'une attestation de formation élémentaire et sur celles de la première cohorte de titulaires d'une attestation de formation professionnelle – telles qu'elles étaient décrites par les jeunes à la fin de leur formation et une année plus tard. Ont été également recensées les opinions et les expériences des formatrices et formateurs à l'école professionnelle et en entreprise, ainsi que celle des employeuses et employeurs, dans le cas des titulaires d'une attestation de formation professionnelle. La figure 1 donne un aperçu de l'ensemble des prises d'information de l'étude.

Le présent rapport décrit la situation des jeunes qualifiés une année après la fin de leur formation et repose sur les résultats de la deuxième enquête auprès des apprenantes et apprenants (indiquée par des *** dans la figure 1, voir aussi le chapitre 2.5). Il se centre principalement sur l'employabilité des titulaires d'une attestation de formation professionnelle, comparée à celle des jeunes ayant obtenu une attestation de formation élémentaire, et comprend des informations sur les conditions de travail et de formation et sur leur satisfaction par rapport à leur situation actuelle, des données sur leur bien-être psychique et sur leurs perspectives d'avenir, ainsi que sur l'intégration au marché du travail durant la première année suivant l'obtention du diplôme.

	2006				2007				2008			
	Mai	Juin	Août	Sept	Mai	Juin	Août	Sept	Mai	Juin	Août	Sept
Enquête auprès des apprenant-e-s, en classe (N=183/319)												
Enquête auprès des apprenant-e-s / entretiens téléph. (N=134/211) Enquête par poste (N=77/87)							****	****			****	****
Enquête auprès du corps enseignant (N=43)												
Enquête auprès des formateur-trice-s en entreprise (N=47)												
Enquête auprès des employeurs (N=40)												

Figure 1 Aperçu des différentes enquêtes

Une documentation de tous les résultats des enquêtes auprès des apprenant-e-s (formation élémentaire et formation professionnelle initiale de deux ans), sous la forme de distributions de fréquences, est disponible dans Kammermann & Hofmann, 2009a. Les résultats des enquêtes auprès des formatrices et formateurs en école professionnelle et en entreprise et des employeurs, de même que les questionnaires correspondants, sont présentés dans Hofmann & Kammermann, 2009. Une description des instruments d'enquête auprès des apprenantes et apprenants, ainsi que les questionnaires eux-mêmes, en allemand, français et italien, se trouvent dans Kammermann & Hofmann, 2009b ; Kammermann, Hofmann & Hättich, 2009a ; 2009b.

L'ensemble des publications de cette étude longitudinale est disponible sous forme électronique (certaines en allemand seulement) sur le site www.hfh.ch > Forschung > Projekt B.5.

2.4 Rapports des résultats à la politique de formation

En Suisse, la formation professionnelle occupe la première place parmi les filières permettant aux jeunes d'acquérir un certificat ou un diplôme. Plus de deux tiers des jeunes suivent une formation débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC), une attestation de formation élémentaire (AFE) ou de formation professionnelle (AFP). Pour la très grande majorité, il s'agit d'une formation en entreprise.

Les années 90 ont été marquées par une diminution progressive des formations professionnelles au profit des formations générales, en particulier de la maturité gymnasiale. (cf. tableau 1).

L'augmentation de la préférence pour les études d'un côté, la récession économique de la première moitié des années 90 d'un autre, avaient entraîné une érosion de l'apprentissage. Les autorités responsables de la formation professionnelle y ont réagi par deux arrêtés fédéraux sur les places d'apprentissage, consacrant quelque 160 millions de francs entre 1997 et 2004 à des mesures favorisant le développement de l'offre en quantité et en qualité. Les statistiques montrent qu'elles ont contri-

bué à stabiliser le marché de l'apprentissage, malgré l'arrivée d'un plus grand nombre de jeunes sous l'effet de la démographie.

Tableau 1 Vue d'ensemble du degré secondaire II

	1990	2000	2005	2006	2007
	%				
Ecoles de formation générale	25.2	30.4	30.7	30.8	31.3
<i>Maturité gymnasiale</i>	18.4	21.8	21.5	21.6	21.8
<i>Maturité profess. post-CFC</i>		1.0	1.7	1.7	1.9
<i>Autres formations générales</i>	6.8	7.6	7.5	7.6	7.6
Formation professionnelle initiale	74.8	69.6	69.3	69.2	68.7
<i>Formation duale</i>	64.4	60.4	59.7	60.6	60.6
<i>Formation plein temps</i>	8.8	7.8	8.1	7.3	6.9
<i>Formation à temps partiel</i>	1.7	1.4	1.5	1.3	1.2
Total	295'807	307'121	317'417	325'783	329'890

Source: Office fédéral de la statistique (sans date)

La formation professionnelle initiale a donc reçu traditionnellement et conservé aujourd'hui encore la responsabilité de former 7 jeunes sur 10. Il s'agit d'un groupe très hétérogène en termes de potentiel d'apprentissage, de parcours scolaire antérieur et donc de connaissances acquises, de milieu social et même de genre, les filles étant proportionnellement plus nombreuses que les garçons à entreprendre des formations générales, les garçons plus nombreux dans les formations professionnelles. Pour une part, ces différences se traduisent, lors du processus d'orientation - sélection vers l'apprentissage, par des différences en termes de métiers, selon la durée de formation, le niveau d'exigences (notamment en termes de connaissances théoriques) ou le domaine professionnel (commerce, technique, électronique, etc.) (cf. Office fédéral de la statistique, sans date).

Mais les exigences des apprentissages, même lorsqu'elles sont plutôt basses comme c'est le cas dans certaines professions, restent trop élevées pour une partie des jeunes. Cette situation n'était pas trop problématique aussi longtemps que les jeunes ont pu entrer sur le marché du travail à 16 ans, sans qualifications professionnelles. Le développement économique et technologique des années soixante et septante a progressivement limité cette possibilité, en même temps que la priorité accordée à la formation devenait de plus en plus évidente. Une révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle introduisait en 1978 (Confédération helvétique, 1978) la formation élémentaire, plus courte (un à deux ans) et plus souple (programme de formation adaptée aux possibilités du jeune en formation) que l'apprentissage (cf. aussi Chresta & Wettstein, 1982).

Les années 90 ont été marquées par d'importantes réformes de la formation professionnelle, visant majoritairement à améliorer la position de la formation professionnelle dans le système d'enseignement. La plus importante est l'introduction de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées (HES), qui a créé une véritable filière de formation professionnelle, parallèlement à la filière académique maturité gymnasiale - université. De nouveaux apprentissages ont été définis dans des secteurs économiques et technologiques innovants (informatique et communication, par exemple). De nouveaux champs professionnels se sont ouverts et développés (santé et social). Une nouvelle loi sur la formation professionnelle (Confédération helvétique, 2002), entrée en force en 2004, entérine cette évolution et précise les exigences minimales pour l'apprentissage. Cette formalisation accrue touche en particulier la formation pour les plus faibles : une formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale est introduite, alors que les apprentissages de deux ans avec CFC sont supprimés, dans les secteurs du commerce, de la vente et de l'hôtellerie-restauration notamment. L'objectif est ici également de revaloriser ce niveau de formation (Kammermann, Hübscher & Scharnhorst, 2009). L'examen de cet objectif est au cœur de la présente étude (cf. chap. 2).

Du point de vue statistique, le passage de la formation élémentaire à la formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP semble augmenter l'impact des formations moins exigeantes. Les don-

nées sur les certificats et attestations délivrées permettent de le montrer - mieux qu'on ne pourrait le faire avec le nombre de contrats en cours, en raison du délai existant entre la mise sur pied d'une nouvelle formation et les premiers diplômes délivrés.

Les données du tableau 2 permettent en effet de constater une tendance à l'augmentation des titres délivrés au terme d'une formation générale (y compris la maturité professionnelle, si on prend la logique de présentation des statistiques de l'Office fédéral de la statistique, OFS). De 1990 à 2007, leur proportion dans l'ensemble des titres du degré secondaire II a plus que doublé, passant de 15% à 35%. Mais cette augmentation correspond pour une grande partie à la place prise par la maturité professionnelle dans les années 90. On note également une forte croissance des diplômes de culture générale, qui devrait se poursuivre encore avec la mise sur pied des HES dans les domaines santé et social et celle de la maturité spécialisée, dont certaines orientations y préparent.

Tableau 2 Certificats du degré secondaire II

	1990	2000	2005	2006	2007
	Prozent				
Formations générales	15.0	27.8	33.1	34.0	35.1
<i>Maturité gymnasiale</i>	15.0	17.9	18.3	18.8	19.4
<i>Dipl. de culture générale / EDD</i>		2.2	2.9	3.5	4.0
<i>Maturité professionnelle</i>		7.7	11.9	11.8	11.8
Formations professionnelles	85.0	72.2	66.9	66.0	64.9
<i>Diplôme de commerce</i>	4.1	2.7	3.2	3.0	2.7
<i>CFC</i>	72.6	58.5	57.0	57.6	55.4
<i>AFP</i>		0.0	0.1	0.1	1.8
<i>Attest. de formation élémentaire</i>	1.9	2.5	2.8	2.9	2.1
Total	80'814	84'078	89'950	90'095	90'135

Source: Office fédéral de la statistique (sans date)

Comme le montre le tableau 2, les titres délivrés au terme d'une formation professionnelle ont diminué, même en tenant compte des maturités professionnelles. Cela est vrai aussi bien pour les diplômes de commerce délivrés par une école supérieure de commerce que pour les CFC (72,6% des titres délivrés en 1990, 55,4% en 2007)¹. En revanche, les attestations de formation professionnelle (AFP) délivrées au terme d'une formation professionnelle initiale de deux ans sont en augmentation et vont peu à peu remplacer les attestations de formation élémentaire. En 2007, première année où des AFP ont été délivrées, leur nombre était déjà comparable à celui des attestations de formation élémentaire (cf. tableau 2).

Interpréter cette évolution revient à se demander si et, le cas échéant, dans quelle mesure l'augmentation des AFP va se faire au détriment des CFC. Il n'est pas encore possible de répondre à cette question. Il est toutefois probable que quelques facteurs influenceront cette évolution. En premier lieu, des jeunes qui auraient suivi auparavant un apprentissage de deux ans avec CFC vont peut-être entrer maintenant dans une formation initiale de deux ans, dans laquelle ils cohabiteront avec des jeunes au potentiel scolaire limité. En deuxième lieu, il peut être intéressant pour certaines entreprises de former des jeunes en deux ans plutôt qu'en trois ans. Troisièmement, des dispositifs ou décisions des cantons peuvent influencer cette évolution, par exemple en répartissant certains jeunes entre formations de deux ou de trois ans selon leurs capacités, dans le but de prévenir les échecs.

La standardisation introduite dans les formations de deux ans et les profils professionnels clairs qui l'accompagnent pourraient augmenter dans une mesure importante l'intérêt des jeunes et des entreprises formatrices pour cette orientation.

¹ Cette statistique porte sur les diplômes délivrés, et non des individus. Un certain nombre de personnes ont deux titres, notamment CFC et maturité professionnelle.

Les résultats tirés de cette étude des parcours de formation (cf. Kammermann & Hofmann, 2008) montrent que tous les milieux intéressés sont satisfaits de la mise en place et du déroulement de la formation professionnelle initiale de deux ans dans les professions du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration. Les apprenantes et apprenants sont satisfaits de leur formation, évaluent de façon largement positive leurs propres prestations et ne se sentent pas surchargés. Les responsables de formation à l'école professionnelle et en entreprise partagent majoritairement ce jugement, même si le corps enseignant estime que la problématique des élèves à faible potentiel d'apprentissage et de performance n'est pas pour autant résolue.

Les résultats concernant l'entrée en formation – les apprenant-e-s se différencient de façon significative en termes de provenance scolaire et de contexte migratoire – indiquent une composition différente de la population de la nouvelle filière et renvoient donc à la problématique de la transition vers les formations les moins exigeantes. Ce point doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment par rapport à l'objectif de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique de mener, d'ici 2015, 95% de tous les jeunes à une certification de l'enseignement postobligatoire du degré secondaire II (Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique, CDIP, 2006). Pour pouvoir affronter les problèmes de cette transition, une coopération des institutions partenaires (Confédération, cantons et organisations du monde du travail) avec les communautés d'intérêts et institutions de l'assurance-invalidité est souhaitable. En particulier, l'accès à la formation pratique INSOS (Aeschbach, 2008), testé dans le cadre d'un essai pilote en 2007, devrait être clarifié.

Les résultats de l'étude portant sur les transitions vers le marché du travail sont décevants : pour plus de la moitié des jeunes de formation élémentaire et de formation initiale de deux ans interrogés, l'avenir professionnel est encore incertain peu de temps avant la fin de leur formation ; seuls 47% des premiers et 45% des seconds ont une solution assurée au moment de l'enquête. S'il n'y a pas de différence quant à l'existence d'une perspective assurée, la nature de celle-ci n'est pas la même. Le tableau 3 montre que les jeunes terminant une formation élémentaire disposent le plus souvent d'un emploi, alors que celles et ceux qui ont terminé une formation professionnelle initiale de deux ans ont le plus souvent une place d'apprentissage garantie.

Tableau 3 Perspectives professionnelles à la fin de la formation

Plusieurs mentions possibles	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N)	% (N=182=100%)	Enquêté-e-s	% (N=319=100%)
Travail assuré	76	42%	99	31%
dont:				
même profession, entreprise form.	50		49	
même profession, autre entreprise	15		39	
autre profession, entreprise form.	2		6	
autre profession, autre entreprise	14		12	
CFC assuré	22	12%	83	26%
dont:				
même profession, entreprise form.	8		57	
même profession, autre entreprise	7		20	
autre profession, entreprise form.	0		3	
autre profession, autre entreprise	0		6	

Comparaison des distributions: chi-deux $p=.05$

Gras / gras italique : diffère significativement de la distribution marginale (corr. stand. des résidus ≥ 2 resp. ≤ -2).

(Source: Hofmann & Kammermann, 2007, p. 20)

Les chapitres qui suivent se centrent sur la situation professionnelle des jeunes une année après la fin de leur formation professionnelle.

2.5 Démarche méthodologique de la deuxième enquête

L'enquête auprès des apprenantes et apprenants une année après la fin de leur formation s'est déroulée en deux phases, à l'instar du projet « Résiliations de contrats d'apprentissage dans le canton de Berne (LEVA) » (cf. Schmid & Stalder, 2008) : après avoir envoyé aux jeunes ayant participé à la première enquête une lettre d'information sur les résultats du questionnaire à la fin de la formation obligatoire, nous avons procédé à un entretien téléphonique, complété par un questionnaire écrit.

Pour tenir compte des situations différentes dans lesquelles ces jeunes peuvent se trouver, quatre guides d'entretien téléphonique spécifiques, resp. quatre versions du questionnaire ont été élaborées, la sélection de l'instrument adéquat se faisant sur la base de la réponse à une question introductive portant sur la situation actuelle :

Variante A: ex-apprenant-e travaillant dans la profession apprise

Variante B: ex-apprenant-e exerçant une autre activité professionnelle

Variante C: ex-apprenant-e suivant une nouvelle formation

Variante D: ex-apprenant-e sans activité professionnelle rémunérée.

Les instruments de cette deuxième enquête (cf. Kammermann, Hofmann & Hättich, 2009a; 2009b) contiennent des items tirés du projet « LEVA » (cf. Schmid & Stalder, 2008) ainsi que de l'enquête longitudinale TREE (cf. TREE, 2008), complétés par des items développés dans le cadre de la présente étude.

Les entretiens téléphoniques étaient centrés sur la situation professionnelle : données sur le parcours depuis la fin de la formation, sur l'entreprise employant ou formant, sur les conditions d'emploi, sur la satisfaction au travail et sur les perspectives d'avenir. Le questionnaire portait sur des questions concernant la profession apprise, les conditions de travail ou de formation, sur le sentiment de bien-être et le soutien social.

Echantillon de la deuxième enquête

Le tableau 4 montre que 134 des 183 *jeunes en formation élémentaire* ayant été interrogés peu avant la fin de leur formation, en 2006, ont accepté de répondre à un entretien téléphonique, 77 de ces 134 ayant été de plus disposés à remplir également le questionnaire par écrit. L'échantillon de l'entretien téléphonique de la deuxième enquête comprenait 77 femmes et 57 hommes ; 48 femmes et 29 hommes ont également participé à l'enquête par questionnaire écrit.

Tableau 4 Echantillon de la deuxième enquête auprès des jeunes en formation élémentaire, 2007

	Commerce de détail				Hôtellerie-restauration			
	Personnes (N)		%		Personnes (N)		%	
	Tél.	Ecrit	Tél.	Ecrit	Tél.	Ecrit	Tél.	Ecrit
BE	14	8	19.7	22.2	13	6	20.1	14.6
BL/BS	4	2	5.6	5.6	6	4	9.5	8.9
LU	0	0	0.0	0.0	12	5	9.0	12.2
SG	7	3	9.9	8.3	10	8	15.9	19.5
SO	8	5	11.3	13.9	0	0	0.0	0.0
ZH	19	7	26.8	19.4	17	14	27.0	34.1
GE	8	2	11.3	5.6	0	0	0.0	0.0
VD	10	7	14.1	19.4	5	4	7.9	9.8
NE	1	2	1.4	5.6	0	0	0.0	0.0
Total	71	36	100.0	100.0	63	41	100.0	100.0

Parmi les 319 jeunes suivant une *formation professionnelle initiale de deux ans* à la fin de leur formation 2007, 211 ont été interrogés par téléphone une année plus tard sur leur situation, 87 d'entre eux participant de plus au questionnaire écrit de cette deuxième enquête (cf. tableau 5). L'échantillon de l'entretien téléphonique se composait de 145 femmes et 66 hommes, 69 femmes et 18 hommes ont participé à la partie écrite de la deuxième enquête.

Tableau 5 Echantillon de la deuxième enquête auprès des jeunes en formation professionnelle initiale de deux ans, 2008

	Commerce de détail				Hôtellerie-restauration			
	Personnes (N)		%		Personnes (N)		%	
	Tél.	Ecrit	Tél.	Ecrit	Tél.	Ecrit	Tél.	Ecrit
BE	19	9	15.6	17.0	21	9	23.6	26.5
BL/BS	18	10	14.8	18.9	9	2	10.1	5.9
LU	-	0	-	0.0	10	2	11.2	5.9
SG	15	6	12.3	11.3	14	7	15.7	20.6
SO	17	6	13.9	11.3	-	0	-	0.0
ZH	30	14	24.6	26.4	19	7	21.3	20.6
GE	8	4	6.6	7.5	4	2	4.5	5.9
VD	7	4	5.7	7.5	5	3	5.6	8.8
FR	-	0	-	0.0	2	2	2.2	5.9
TI	8	0	6.6	0.0	5	0	5.6	0.0
Total	122	53	100.0	100.0	89	34	100.0	100.0

3 Où en sont les titulaires d'une AFP une année après la fin de leur formation ?

Ce chapitre décrit les résultats les plus importants concernant la situation professionnelle des titulaires d'une attestation de formation professionnelle une année après la fin de leur formation, et les compare à ceux des jeunes ayant obtenu une attestation de formation élémentaire.

Ces résultats reposent sur les analyses statistiques suivantes : distributions statistiques, comparaison de tendances centrales à l'aide d'analyses de variance (ANOVA/ANCOVA) ou t-tests ; de plus des analyses de différences de distribution et des analyses des liens entre deux variables ou plus ont été faites à l'aide de tests du chi-deux.

3.1 Intégration au marché du travail

Activité professionnelle versus chômage

Un des objectifs déclarés de la formation professionnelle initiale de deux ans, aux conditions d'accès peu exigeantes, est d'améliorer l'employabilité des jeunes l'ayant suivie (Kammermann, Hübscher & Scharnhorst, 2009). La présente recherche visait à vérifier si les jeunes ayant suivi une formation élémentaire, resp. une formation avec AFP ont trouvé une solution après avoir obtenu leur attestation, c.-à-d. sont en emploi ou suivent une nouvelle formation. Les jeunes ayant fréquenté une formation élémentaire ou une formation avec AFP dans les professions du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration ne présentent pas de différence significative, une année après avoir obtenu leur attestation, en ce qui concerne l'existence ou l'absence d'une solution de nature professionnelle (à savoir emploi ou nouvelle formation) : 81% des titulaires d'une attestation de formation élémentaire et 88% des titulaires d'une AFP disent avoir une situation de nature professionnelle assurée. 19% des titulaires d'une attestation de formation élémentaire et 12% des celles et ceux qui ont obtenu une AFP sont au même moment sans activité professionnelle, soit sans emploi ni formation en cours. Mais la situation professionnelle se présente de façon différente pour les deux groupes de personnes interrogées. Les titulaires d'une attestation de formation élémentaire ayant un emploi sont restés plus souvent que les titulaires d'une AFP dans l'entreprise qui les a formés, alors que ces derniers ont trouvé plus souvent un emploi dans une autre entreprise. Si on compare ces résultats avec les perspectives de nature professionnelle déclarées à la fin de la formation, il apparaît que la situation professionnelle s'est clarifiée dans une large mesure au cours de la première année suivant l'obtention de l'attestation. En effet, seuls 47% des jeunes en formation élémentaire et 45% de celles et ceux qui suivaient une formation professionnelle initiale de deux ans disposaient d'une solution assurée peu avant la fin de leur formation (cf. chap. 2.4). Avec 12% de chômage, la situation des jeunes qualifiés ayant obtenu une attestation est comparable à celle des jeunes de l'échantillon de l'enquête longitudinale TREE (10% de chômage au terme du sixième questionnaire, soit six ans après la sortie de l'école obligatoire, cf. Bertschy, Böni & Meyer, 2007, p. 20).

Le tableau 6 montre une vue différenciée des résultats portant sur l'activité professionnelle une année après la fin de la formation :

Tableau 6 Activité professionnelle une année après la fin de la formation

	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N=134)	%	Enquêté-e-s (N=211)	%
Emploi dans la profession apprise et dans l'entreprise formatrice	33***	24.6	26***	12.3
Emploi dans la profession apprise mais dans une autre entreprise	34	25.4	76	36.0
Stage dans la profession apprise	2	1.5	0	0.0
Emploi rémunéré dans une autre profession, mais dans l'entreprise formatrice	0	0.0	2	0.9
Emploi rémunéré dans une autre profession et une autre entreprise	17	12.7	22	10.4
Pas d'emploi rémunéré, autre activité	26	19.4	26	12.3

Comparaison des distributions: chi-deux p=.009

***: différence à la distribution marginale significative à .01 (corr. stand. des résidus ≥ 2.6 resp. ≤ -2.6).

Les résultats de l'enquête longitudinale TREE montrent que l'insertion sur le marché du travail se présente, pour les jeunes y accédant pour la première fois, sous un jour différent selon la région linguistique (cf. Bertschy, Böni & Meyer, 2007, p. 19). Ceci ne peut être vérifié par les résultats de la présente recherche : on n'y constate pas de différence régionale en ce qui concerne l'emploi, une nouvelle formation ou le chômage, que ce soit pour les titulaires d'une attestation de formation élémentaire ou pour celles et ceux d'une AFP.

Conditions de travail

Les conditions de travail des jeunes titulaires d'une attestation de formation élémentaire ou d'une AFP ne présentent pas de différences significatives : la majorité des personnes actives interrogées dans les deux filières de formation disposent, comme le montre le tableau 7, d'un emploi fixe et à plein temps. La situation se présente toutefois de façon différente selon la branche pour les jeunes actifs titulaires d'une *attestation de formation professionnelle* : dans l'hôtellerie-restauration, les emplois à plein temps sont plus fréquents que statistiquement attendu, alors qu'ils le sont moins souvent dans la vente. En ce qui concerne le genre et la région linguistique², on ne constate pas de différence.

Pour les jeunes titulaires d'une *attestation de formation élémentaire*, on ne constate pas de différences selon la branche, le genre ou la région linguistique en termes de conditions de travail.

La comparaison avec les jeunes de l'enquête longitudinale TREE (résultats après le sixième questionnaire) montre que 13% de ces derniers travaillent à temps partiel, les femmes plus souvent que les hommes, et les jeunes de Suisse latine plus souvent que les jeunes de Suisse allemande. Lorsqu'ils ont une activité professionnelle, 10% environ de ces jeunes ont un emploi à durée déterminée (Bertschy, Böni & Meyer, 2007, p.24).

² Il n'y a pas de données comparatives disponibles pour l'échantillon de formation élémentaire au Tessin.

Tableau 7 Emploi

	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N=86)	%	Enquêté-e-s (N=122)	%
Emploi fixe	75	87.2	102	83.6
Emploi temporaire	11	12.8	20	16.4
	(N=83)		(N=121)	
Taux d'activité 10-50%	5	6.0	6	4.9
Taux de 60-80%	16	19.2	24	19.9
Taux de 90-100%	62	74.7	91	75.2

Salaire

La situation des jeunes de l'enquête auprès des titulaires d'attestation diffère selon le titre obtenu (cf. tableau 8) : les titulaires d'attestations de formation élémentaire sont plus nombreux que statistiquement attendu à avoir un salaire inférieur à 3'000.- par mois, alors que les titulaires d'AFP sont plus nombreux à bénéficier de salaires supérieurs à 3'500.- par mois. Pour apprécier ces différences, il faut toutefois tenir compte du fait que, dans l'hôtellerie-restauration (comme chez certains grands distributeurs du commerce de détail), des salaires minimaux garantis ont été introduits durant le laps de temps séparant l'enquête auprès des deux groupes. Les différences constatées ne peuvent donc pas être attribuées à la seule différence de formation. Il n'en reste pas moins que ces augmentations de salaire ont contribué à l'amélioration des conditions de travail des personnes titulaires d'une attestation.

Tableau 8 Salaire

	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N=83)	%	Enquêté-e-s (N=121)	%
Moins de 3'000 Fr.	24***	33.3	18***	15.3
3'000 – 3'500 Fr.	35	48.6	55	46.6
Plus 3'500 Fr.	13***	18.1	45***	38.1

Comparaison des distributions: chi-deux p=.002

***: différence à la distribution marginale significative à .01 (corr. stand. des résidus ≥ 2.6 resp. ≤ -2.6).

La situation salariale apparaît particulièrement problématique pour les jeunes *titulaires d'une attestation de formation professionnelle* dans l'hôtellerie-restauration, puisqu'ils ont des salaires inférieurs à 3'000.- par mois plus souvent que la moyenne, et cela de façon statistiquement significative. Les titulaires de la même attestation dans le commerce de détail gagnent plus souvent entre 3'000.- et 3'500.- par mois. On ne constate pas de différence de salaires significatives entre régions linguistiques³ ou en fonction du genre.

Les salaires des titulaires d'AFP ne se différencient pas selon la branche (commerce de détail ou hôtellerie-restauration), ni selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. On constate toutefois des différences en ce qui concerne le Tessin : dans les deux catégories de salaire les plus basses, les jeunes personnes actives de ce canton sont clairement surreprésentées par rapport à celles de la Suisse romande et de la Suisse allemande⁴. Dans l'enquête TREE, Bertschy, Böni & Meyer (2007, p.22) constatent qu'au terme de la sixième enquête des différences de salaire claires se manifestent entre

³ Voir note 2, p. 13.

⁴ Voir note 2, p. 13.

la Suisse allemande, avec des salaires significativement plus élevés, et la Suisse romande et le Tessin, où les salaires sont plus bas.

3.2 Perméabilité vers des formations subséquentes

Objectif de la mise en place de la formation professionnelle initiale de deux ans, la perméabilité accrue vers des formations subséquentes se manifeste effectivement dans les professions du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration : la proportion de 26% de titulaires d'une AFP des deux branches suivant, une année après la fin de leur formation, une nouvelle formation débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC) est significativement plus élevée que la part constatée au terme d'une formation élémentaire (10%). Le tableau 9 permet de voir que ces nouvelles formations sont suivies le plus souvent dans la même entreprise formatrice. C'est particulièrement évident pour le commerce de détail.

Tableau 9 Situation de formation une année après d'obtention d'une attestation

	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N=134)	%	Enquêté-e-s (N=211)	%
Nouvelle formation : CFC dans la profession apprise et la même entreprise	6***	4.5	34***	16.1
Nouvelle formation : CFC dans la profession apprise, mais dans une autre entreprise	7	5.2	21	10.0
Autre nouvelle formation	9	6.7	4	1.9

Comparaison des distributions: chi-deux p=.001

***: différence à la distribution marginale significative à .01 (corr. stand. des résidus ≥ 2.6 resp. ≤ -2.6).

3.3 Rétrospective de la première année suivant la formation

La figure 2 montre que 104 des 134 jeunes de formation élémentaire et 152 des 211 jeunes de formation professionnelle initiale de deux ans ont eu au moins un épisode d'emploi au cours de la première année suivant la fin de leur formation. Parmi ces jeunes, 58 de formation élémentaire et 98 de formation initiale de deux ans ont pu commencer une activité professionnelle directement à la fin des vacances d'été. Pour respectivement 14 (formation élémentaire) et 11 (formation initiale de deux ans), l'emploi a commencé un mois plus tard. 20 jeunes de formation élémentaire et 52 de formation initiale de deux ans ont été constamment en formation, 55 (formation élémentaire) et 62 (formation initiale de deux ans) constamment en emploi, alors que respectivement 4 (formation élémentaire) et 6 (formation initiale de deux ans) ont été constamment au chômage. Le plus grand nombre d'épisodes différents pour une même personne est de six en une année, aussi bien pour les titulaires d'attestation de formation élémentaire que pour les titulaires d'une AFP. En bref, les jeunes issus de la formation élémentaires ont été le plus souvent en emploi sans interruption, les jeunes issus de la formation initiale de deux ans plutôt en formation sans interruption.

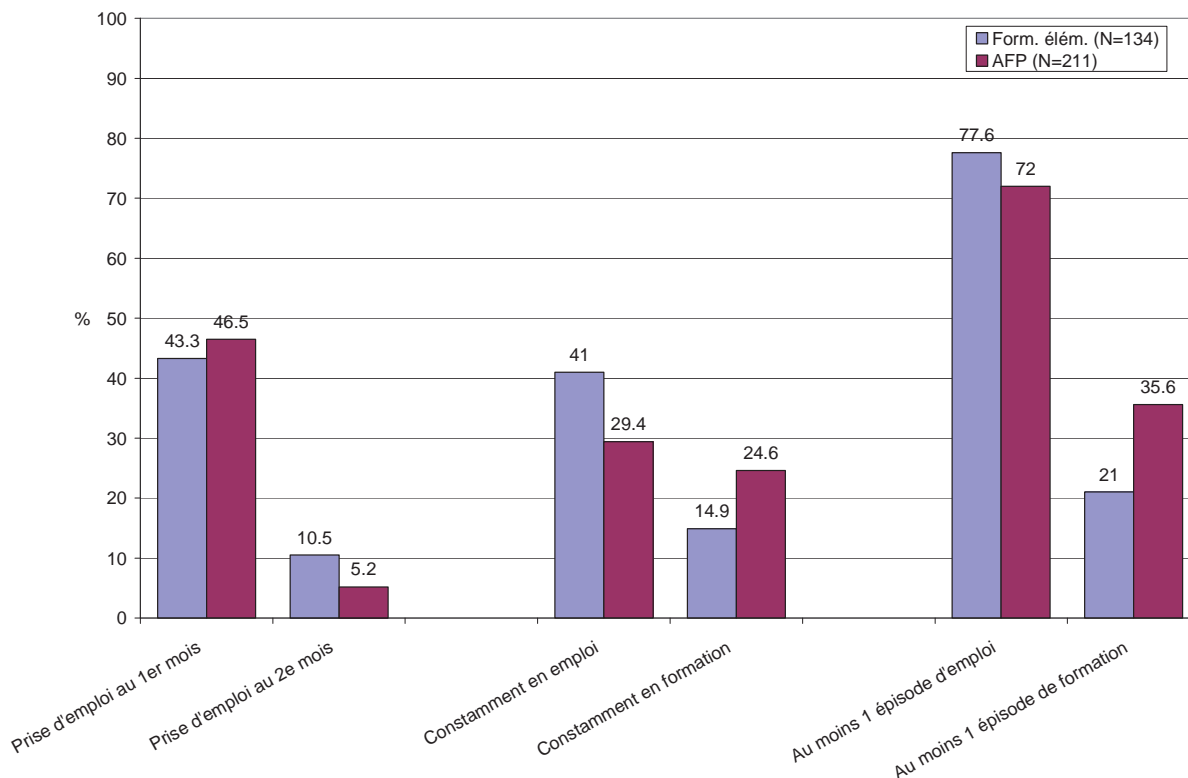


Figure 2 Déroulement du parcours durant la première année suivant la formation

3.4 Evaluation de la situation d'emploi ou de formation actuelle

La majorité des jeunes en formation élémentaire (77%) et en formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP (73%) se déclarent satisfaits de leur situation actuelle d'emploi ou de formation, et ne se différencient donc pas de ce point de vue. Rétrospectivement, les titulaires d'attestation de formation élémentaire sont toutefois plus souvent qu'attendu insatisfaits de leur formation professionnelle. De même et dans les deux groupes de formation, les jeunes au chômage sont nettement plus souvent insatisfaits de leur situation que celles et ceux qui ont un emploi ou suivent une formation.

On ne trouve pas de différence entre les jeunes des deux filières de formation interrogés en ce qui concerne le jugement porté sur leur situation actuelle d'emploi ou de formation : la majorité se sent impliquée dans sa profession et son entreprise, évalue positivement le climat de l'entreprise qui l'emploie ou la forme, estime disposer d'une marge de manœuvre plutôt importante dans son travail (et, pour les personnes en formation, plutôt restreinte s'agissant de l'école professionnelle), les charges de travail étant considérées comme relativement limitées (comme aussi celles de l'école professionnelles, s'agissant des personnes en formation). L'auto-évaluation des prestations de travail (comme aussi des prestations à l'école professionnelle pour les personnes en formation) est également positive. Le tableau 10 présente les principaux résultats de l'évaluation du travail et de la nouvelle formation, les données différenciées étant documentées dans Kammermann & Hofmann, 2009a.

Tableau 10 Evaluation du travail et de la formation

	Formation élémentaire			Formation initiale avec AFP		
	N	Moyenne	Ecart-type	N	Moyenne	Ecart-type
Rapport à la profess. (échelle 1-4)	74	3.23	.73	86	3.21	.79
Climat d'entreprise (échelle 1-4)	59	3.28	.79	75	3.19	.75
Autonomie au travail (échelle 1-5)	59	3.44	.99	76	3.54	.92
Charge en entreprise (échelle 1-5)	59	2.56	.81	76	2.39	.66
Persp. promotion entr. (échelle 1-4)	57	2.62	1.00	75	2.93	.99
Autonomie à l'école (échelle 1-5)	15	2.29	.90	29	2.61	.83
Charge à l'école (échelle 1-5)	15	2.29	.95	28	2.16	.65
Diversité à l'école (échelle 1-5)	15	4.18	.58	29	3.95	.65
Prestation scol., ECG (échelle 1-5)	9	3.67	.70	22	4.09	.75
Prestation scol., CP (échelle 1-5)	9	4.00	.70	22	4.27	.77
Prestation prat. travail (échelle 1-5)	55	4.44	.76	75	4.45	.67

3.5 Soutien social

Les jeunes issus des deux filières de formation ont été interrogés sur l'importance du soutien⁵ dont ils pouvaient bénéficier avant, pendant et après leur formation professionnelle, dans différents domaines (pour la recherche d'une place d'apprentissage, en cas de problèmes et de difficultés, dans la recherche d'une solution au terme de la formation, ...). Les résultats détaillés se rapportant au soutien dans ces divers domaines peuvent être consultés dans Kammermann & Hofmann, 2009a. Un indice sommatif de l'ensemble des variables portant sur le soutien – différencié par groupes d'items le concernant – a été calculé, puis subdivisé en quartiles, auxquels les individus ont été attribués. Beaucoup plus souvent que les titulaires d'attestation de formation élémentaire, les titulaires d'AFP déclarent avoir bénéficié en général d'un soutien social important de la famille, du cercle d'amis et de personnes du milieu professionnel avant et durant la formation, comme le montre le tableau 11. Une différence statistiquement significative apparaît également dans un soutien professionnel spécifique apporté par des spécialistes. Les données disponibles à ce stade ne permettent malheureusement pas de savoir si l'importance d'un soutien professionnel peut être reliée à l'encadrement individuel spécialisé.

Tableau 11 Soutien social avant et durant la formation

	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N=179)	%	Enquêté-e-s (N=314)	%
faible	110***	61.5	16	5.1
moyen	68	38.0	172	54.8
élevé	1	0.6	126***	40.1

Comparaison des distributions: chi-deux p=.000

***: différence à la distribution marginale significative à .001 (corr. stand. des résidus ≥ 2.6 resp. ≤ -2.6).

Aucune différence statistiquement significative n'apparaît entre les titulaires d'une attestation de formation élémentaire et celles et ceux d'une AFP en matière de soutien dans le cadre professionnel une année après la fin de la formation.

⁵ Il s'agit ici d'affirmations des personnes interrogées elles-mêmes, non d'appuis effectivement fournis et vérifiés.

3.6 Bien-être psychique et valeurs

Une année après la fin de leur formation, les jeunes issus d'une formation élémentaire et celles et ceux issus d'une formation générale initiale de deux ans ne se différencient pas en termes de bien-être psychique et de valeurs. Les résultats détaillés sont documentés dans Kammermann & Hofmann, 2009a. Le tableau 12 montre que les personnes interrogées dans ces deux filières ont une grande estime de soi et une conception positive de la vie, témoignent d'une efficacité personnelle très élevée, n'ont qu'une faible tendance à la dépression et accordent une grande valeur au travail et à la famille. Les titulaires d'attestation se trouvant au chômage ont une attitude un peu moins positive à l'égard de la vie et accordent, par rapport à celles et ceux qui sont en emploi, une importance extrinsèquement plus faible aux valeurs se rapportant au travail.

Tableau 12 Bien-être psychique et valeurs

	Formation élémentaire			Formation initiale avec AFP		
	N	Moyenne	Ecart-type	N	Moyenne	Ecart-type
Estime de soi (échelle 1-5)	76	4.07	.69	85	4.08	.55
Tendance dépressive (échelle 1-5)	75	2.36	.97	86	2.28	.84
Attitude positive face à la vie (éch. 1-6)	75	4.95	.90	84	4.87	.93
Efficacité personnelle (échelle 1-5)	76	3.09	.52	82	3.08	.48
Valeur travail intrinsèque (échelle 1-4)	74	3.47	.47	84	3.52	.41
Valeur travail extrinsèque (échelle 1-4)	73	3.42	.52	85	3.49	.46
Valeur famille (échelle 1-4)	73	3.46	.73	84	3.40	.78

3.7 Perspectives d'avenir

La majorité des jeunes interrogés dans chacune des deux filières de formation prévoient de continuer à travailler dans la profession apprise au cours des trois prochaines années. A peine la moitié des jeunes de formation élémentaire et juste 40% de celles et ceux ayant une AFP estiment qu'ils changeront d'entreprise durant cette période. Une majorité de ces jeunes professionnels aimeraient assumer d'autres tâches, aussi plus exigeantes. Entre 40% et 50% des personnes interrogées envisagent de suivre une formation continue en emploi dans la profession apprise, et un tiers environ aimeraient continuer à se former pour un autre travail. Une différence significative entre jeunes de formation élémentaire et jeunes de formation initiale de deux ans se manifeste dans l'existence d'autres projets pour les trois prochaines années, un thème évoqué surtout par les premiers cités (cf. tableau 13).

Tableau 13 Perspectives d'avenir

	Formation élémentaire		Formation initiale avec AFP	
	Enquêté-e-s (N=115-133)	%	Enquêté-e-s (N=70-201)	%
Emploi dans la profession apprise	81	61.8	139	69.2
Changement d'entreprise	54	47.0	72	41.6
Autres tâches, travaux	82	66.1	138	71.1
Tâches/travail plus exigeant(es)	85	68.0	145	75.1
Formation profess. continue	60	46.9	80	41.5
Autre formation continue	41	31.1	72	36.7
Autres projets	73***	55.3	0	0.0

Comparaison des distributions: chi-deux p=.000

***: différence à la distribution marginale significative à .001 (corr. stand. des résidus ≥ 2.6 resp. ≤ -2.6).

4 Déterminants de l'insertion des titulaires d'AFP sur le marché du travail

Pour évaluer l'influence de certains facteurs de la première enquête (mesure 1) à la fin de la formation, sur la situation des titulaires d'attestation une année plus tard (mesure 2), une régression logistique a été choisie. Cette technique permet de calculer l'influence de variables indépendantes (mesure 1) sur la probabilité d'apparition d'une variable dépendante (ici, lors de la mesure 2).

4.1 Déterminants d'un emploi ou d'une nouvelle formation

Le facteur principal influençant, chez les jeunes titulaires d'une AFP, la prise d'un emploi sûr ou le suivi d'une formation subséquente est la réussite de la procédure de qualification (cf. figure 3). Le taux de réussite à cette procédure est de 96%, 4% des 211 jeunes de formation professionnelle initiale de deux ans interrogés, soit 9 personnes, ayant indiqué au moment du deuxième questionnaire y avoir échoué.

L'influence sur l'insertion professionnelle d'une formation achevée avec succès au degré secondaire II ressort également de la recherche longitudinale TREE (cf. Bertschy, Böni & Meyer, 2007, p.20). Les personnes n'ayant pas obtenu de titre au terme de leur formation postobligatoire ont moins de chances sur le marché du travail ; ils courent donc un risque spécifique, qui nécessite un soutien particulier (cf. aussi Descy, 2002). Il paraît urgent de prendre en compte des mesures telles que l'encadrement individuel spécialisé et le case management (cf. Kammermann, Hübscher & Scharnhorst, 2009).

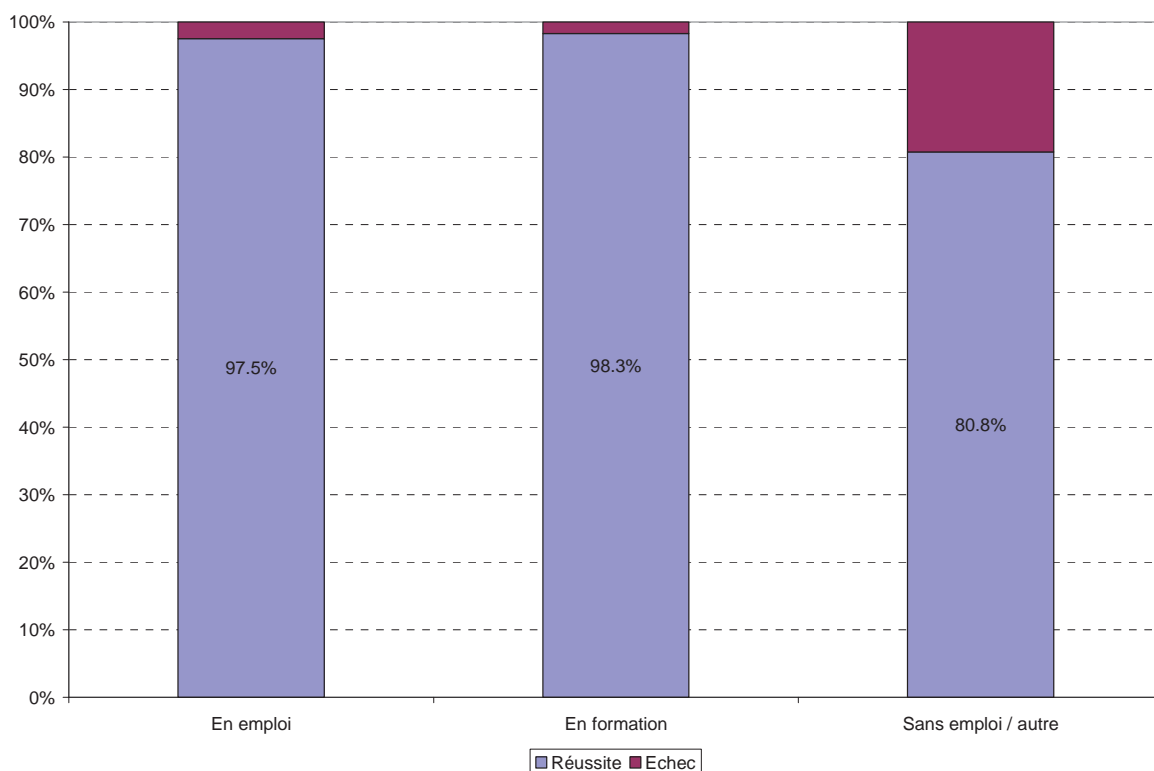


Figure 3 Influence de la réussite à la procédure de qualification (AFP) sur l'employabilité

5 Considérations finales et perspectives

5.1 Interprétation synthétique des résultats

Perméabilité vers des formations subséquentes

Un nombre significativement plus élevé de jeunes ayant achevé une formation professionnelle initiale de deux ans entreprennent une *formation débouchant sur un certificat fédéral de capacité* que ce n'était le cas au terme d'une formation élémentaire. La formation initiale de deux ans améliore donc la perméabilité, condition d'un développement positif de la biographie professionnelle.

Emploi et chômage

Les résultats présentés ici ne fournissent pas de réponse définitive à la question de *l'amélioration de l'insertion sur le marché du travail* des personnes ayant achevé une formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP dans le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration. Les pourcentages de jeunes en emploi ou au chômage une année après la fin de leur formation sont comparables à ceux qui ont été constatés pour les jeunes ayant obtenu une attestation de formation élémentaire. On constate toutefois des différences en ce qui concerne le salaire et la mobilité (cf. ci-dessous).

Conditions de travail et salaire

On ne constate pas de différence en matière de *sécurité des conditions de travail* entre les deux groupes de jeunes interrogés. Dans le domaine de la vente toutefois, la situation des personnes actives est plus précaire, car elles travaillent (ou doivent travailler) plus souvent à temps partiel.

Les *salaires* des jeunes ayant obtenu une AFP sont nettement plus élevés que ceux des jeunes issus de la formation élémentaire ; il faut toutefois tenir compte, dans l'interprétation de ce résultat, qu'entre l'enquête auprès des employé-e-s avec attestation de formation élémentaire et celle auprès des employé-e-s avec AFP, des salaires minimaux obligatoires ont été fixés dans l'ensemble de l'hôtellerie-restauration comme dans des grandes entreprises du commerce de détail. Il est donc vraisemblable que les différences de salaire constatées doivent aussi être attribuées à ce changement. Quoi qu'il en soit, les jeunes ayant suivi une formation professionnelle initiale de deux ans auront tendanciellement un salaire offrant une certaine garantie d'existence.

Mobilité

Les jeunes ayant achevé une formation professionnelle initiale de deux ans ont plus souvent connu un *changement d'entreprise*, alors que celles et ceux qui ont achevé une formation élémentaire continuent plus souvent à travailler dans l'entreprise qui les a formés. Il semble donc que la formation avec AFP permet une mobilité accrue dans la carrière professionnelle, donnant l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle dans diverses entreprises. On peut y voir l'indice d'une meilleure employabilité. Le fait que les jeunes issus de la formation élémentaire restent plutôt dans leur entreprise formatrice atteste au contraire du cadre protecteur que cette formation pouvait représenter pour les jeunes.

Déterminants de l'insertion sur le marché du travail

A ce stade de la recherche, le seul *déterminant d'une meilleure insertion sur le marché du travail* est la réussite à la procédure de qualification.

Satisfaction

Les jeunes issus de la formation élémentaire comme celles et ceux issus d'une formation initiale de deux ans sont en majorité *satisfaits de leur situation* une année après la fin de leur formation. Les premiers se montrent toutefois rétrospectivement moins satisfaits de la formation qu'ils ont reçue. Indépendamment de la formation suivie, des différences significatives de satisfaction quant à la situation actuelle distinguent les jeunes en emploi et les jeunes au chômage : les jeunes sans travail salarié ni formation en cours sont comme on pouvait s'y attendre nettement moins satisfaits que les autres. Dans une situation de chômage, l'attitude face à la vie est aussi moins positive.

5.2 Perspectives

Les résultats de l'étude des parcours des jeunes titulaires d'une AFP montrent que les attentes mises dans la formation professionnelle initiale de deux ans ont été jusqu'à présent remplies.

Le degré de réussite élevé à la procédure de qualification est un des résultats réjouissants. Il faut aussi saluer la concrétisation de l'objectif d'une plus grande perméabilité vers des formations subséquentes, en tout cas dans les professions du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration. Un jugement définitif n'est en revanche pas possible en ce qui concerne l'amélioration de l'employabilité : dans les deux branches, les jeunes ayant obtenu une AFP ne sont pas plus souvent en emploi que celles et ceux ayant obtenu une attestation de formation élémentaire. Ils sont toutefois plus mobiles en termes de changement d'entreprise au cours de leur première année de carrière professionnelle suivant la formation et obtiennent en moyenne des salaires plus élevés. Sur la base de ces résultats, on peut donc considérer que la formation professionnelle initiale de deux ans apparaît comme une réussite pour les apprenantes et apprenants les plus performants.

Les résultats de l'étude portant sur la problématique de la transition de l'école obligatoire à une formation certifiante, comme aussi les résultats concernant un soutien adéquat des apprenantes et apprenants ayant des déficits d'apprentissage et de performance, attirent toutefois l'attention sur la nécessité d'accorder une attention plus poussée à ces dimensions. L'étude a identifié certaines dimensions pouvant faire l'objet d'attention dans de futures recherches. Il s'agit d'une part des transitions dans le système (avant et après la formation elle-même) et d'autre part des stratégies de solution à des problèmes spécifiques – au niveau du système (collaboration entre tous les partenaires concernés) et au niveau de l'individu (interactions entre les mesures de soutien telles que le case management et l'encadrement individuel spécialisé). Une attention particulière doit être accordée en cette matière au groupe à risque constitué des jeunes se situant au bas de l'échelle de performance. Il convient de chercher des solutions permettant aussi aux jeunes présentant des faiblesses d'apprentissage et de performance de réussir une formation. On peut se demander s'il ne faudrait pas introduire au plan fédéral ou au niveau cantonal une qualification professionnelle un peu moins exigeante, qui pourrait combler le vide entre la formation pratique INSOS soutenue par l'AI et la formation professionnelle initiale de deux ans. Une autre solution pourrait être d'ouvrir cette formation pratique aux jeunes sans dossier AI.

Il faut enfin souligner que les résultats présentés dans ce rapport ne doivent être lus et interprétés qu'en référence à deux domaines de la formation professionnelle avec AFP, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration.

Dans une évaluation plus globale des formations professionnelles initiales de deux ans déjà existantes, prévue par l'OFFT (cf. Kammermann, Hübscher & Scharnhorst, 2009), il sera important de se centrer sur les points évoqués qui viennent d'être évoqués et de les analyser de façon plus précise, en recourant à un échantillon couvrant l'ensemble des champs professionnels.

Il serait également souhaitable de poursuivre l'étude longitudinale présentée ici, afin de pouvoir suivre quelques années de plus les parcours professionnels des personnes interrogées. Il serait en particulier intéressant de connaître le taux de réussite des apprenantes et apprenants qui se sont trouvés à un moment donné dans une formation conduisant au CFC, ainsi que l'insertion à long terme sur le marché du travail des titulaires d'une attestation de formation professionnelle dans la période économiquement difficile que nous traversons actuellement.

6 Bibliographie

Aeschbach, S. (2008). Praktische Ausbildung PrA nach INSOS. In K. Häfeli (Hrsg.). Berufliche Integration für Menschen mit Beeinträchtigungen – Luxus oder Notwendigkeit? Luzern: SZH, 117-122.

Bertschy, K., Böni, E. & Meyer, T. (2007). Les jeunes en transition de la formation au monde du travail. Survol de résultats de la recherche longitudinale TREE, mise à jour 2007. Berne : TREE.

Chresta, H. & Wettstein, E. (1982). Die Einführung der Anlehre und ihre Hintergründe. Berufsberatung und Berufsbildung, 67. Jahrgang, 211-213.

Confédération suisse (2002, décembre). Loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002. Berne : Chancellerie fédérale.

Confédération suisse (1978, avril). Loi fédérale sur la formation professionnelle du 19 avril 1978. Berne : Chancellerie fédérale.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2006). Davantage de diplômés du secondaire II. <http://www.nahtstelle-transition.ch/files/tra6A27d.pdf> (26.4.09)

Descy, P. (2002). Ein niedriges Bildungsniveau in Europa: ein Risikofaktor. Europäische Zeitschrift für Berufsbildung (26), 65-76.

Hofmann, C. & Kammermann, M. (2009). Laufbahnstudie EBA: Arbeitsmarktfähigkeit von Lernenden einer zweijährigen beruflichen Grundbildung. Ergebnisdokumentation Berufsbildungsverantwortliche (Berufsfachschule und Betrieb) und Arbeitgebende. Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Hofmann, C. & Kammermann, M. (2007). Etude des parcours. Employabilité et formation professionnelle initiale de deux ans. Deuxième rapport intermédiaire. Zurich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Kammermann, M. & Hofmann, C. (2009a). Laufbahnstudie EBA: Arbeitsmarktfähigkeit von Lernenden einer zweijährigen beruflichen Grundbildung. Ergebnisdokumentation Befragung Lernende (Anlehre und zweijährige berufliche Grundbildung). Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Kammermann, M. & Hofmann, C. (2009b). Laufbahnstudie EBA: Arbeitsmarktfähigkeit von Lernenden einer zweijährigen beruflichen Grundbildung. Dokumentation der Erhebungsinstrumente Erstbefragung Lernende (Anlehre und zweijährige berufliche Grundbildung). Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Kammermann, M., Hofmann, C. & Hättich, A. (2009a). Laufbahnstudie EBA: Arbeitsmarktfähigkeit von Lernenden einer zweijährigen beruflichen Grundbildung. Dokumentation der Erhebungsinstrumente telefonische Nachbefragung Lernende (Anlehre und zweijährige berufliche Grundbildung). Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Kammermann, M., Hofmann, C. & Hättich, A. (2009b). Laufbahnstudie EBA: Arbeitsmarktfähigkeit von Lernenden einer zweijährigen beruflichen Grundbildung. Dokumentation der Erhebungsinstrumente schriftliche Nachbefragung Lernende (Anlehre und zweijährige berufliche Grundbildung). Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Kammermann, M. & Hofmann, C. (2008). Etude sur la formation initiale de deux ans avec attestation fédérale AFP. Chances et risques de cette nouvelle formation. Panorama (5), 25-26.

Kammermann, M.; Hübscher, B. & Scharnhorst, U. (2009). Standortbestimmung Zweijährige berufliche Grundbildung mit eidgenössischem Berufsattest (EBA). Unveröffentlichter Bericht im Auftrag des Bundesamtes für Berufsbildung und Technologie (BBT). Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik.

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (2007). La formation professionnelle en Suisse en 2007. Faits et données chiffrées. Berne : OFFT.

Office fédéral de la statistique (OFS) (éd.) (2003). Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire .Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE. Neuchâtel : OFS.

Office fédéral de la statistique (sans date.).

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/04/00/blank/uebersicht.html> (30.4.09)

Schmid, E. & Stalder, B.E. (2008). Projektdokumentation LEVA: dritte Erhebung. Bern: Bildungsplanung und Evaluation.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2006). Davantage de diplômés du secondaire II. <http://www.nahtstelle-transition.ch/files/tra6A27d.pdf> (26.4.09)

TREE (Hrsg.) (2008). Konzepte & Skalen. Befragungswellen 1 bis 7. Bern/Basel: TREE.

7 Table des figures et tableaux

Figure 1 Aperçu des différentes enquêtes	6
Figure 2 Déroulement du parcours durant la première année suivant la formation	16
Figure 3 Influence de la réussite à la procédure de qualification (AFP) sur l'employabilité	19
Tableau 1 Vue d'ensemble du degré secondaire II	7
Tableau 2 Certificats du degré secondaire II	8
Tableau 3 Perspectives professionnelles à la fin de la formation	9
Tableau 4 Echantillon de la deuxième enquête auprès des jeunes en formation élémentaire, 2007 ..	10
Tableau 5 Echantillon de la deuxième enquête auprès des jeunes en formation professionnelle initiale de deux ans, 2008.....	11
Tableau 6 Activité professionnelle une année après la fin de la formation.....	13
Tableau 7 Emploi	14
Tableau 8 Salaire	14
Tableau 9 Situation de formation une année après d'obtention d'une attestation.....	15
Tableau 10 Evaluation du travail et de la formation.....	17
Tableau 11 Soutien social avant et durant la formation.....	17
Tableau 12 Bien-être psychique et valeurs.....	18
Tableau 13 Perspectives d'avenir	18